

Réf: Dossier 189938

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « EASY TAXI »

Siège Abidjan, Abobo, Abidjan ; ABOBO avocatier
agnissankoi non loin du collège djago., Lot 671, Ilot 79

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/02/2023, et enregistrés au CEPICI le 17/02/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EASY TAXI »

Objet : TRANSPORT PUBLIC ; TRANSPORT COMMUNAL ;
TRANSFERT ELECTRONIQUE D'ARGENT ; COMMERCE ;
PRESTATIONS DIVERSES ET DIVERS

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Abobo, Abidjan ; ABOBO avocatier
agnissankoi non loin du collège djago., Lot 671, Ilot 79

Dirigeant(s) M HOUAN ALBERT (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-02240 du 22/02/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°15434/GTCA/RC/2023 du 22/02/2023

